

Communiqué
de presse

La CNDH du Sénégal se réjouit de la grâce royale accordée aux supporters sénégalais détenus au Maroc

La Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH) se réjouit de la grâce royale accordée aux supporters sénégalais détenus au Royaume du Maroc à la suite des incidents survenus lors de la finale de la CAN 2025.

La CNDH salue cette haute décision empreinte d'humanisme, de fraternité et de solidarité entre les peuples sénégalais et marocain. Ce geste traduit une nouvelle fois, l'excellence des relations séculaires entre la République du Sénégal et le Royaume du Maroc.

Sa Majesté le Roi Mohamed VI a une fois de plus, manifesté son attachement aux valeurs de paix, de solidarité et de fraternité.

La Commission nationale des Droits de l'Homme du Sénégal adresse également ses sincères remerciements au Conseil national des Droits de l'Homme du Maroc (CNDH Maroc), à sa Présidente Madame Amina Bouayach, ainsi qu'à l'ensemble des autorités marocaines, pour leur disponibilité et leur accompagnement dans le suivi du dossier.

La CNDH salue l'implication diligente des autorités sénégalaises, en particulier Son Excellence Monsieur le Président de la République. Elle remercie le Gouvernement du Sénégal et l'ensemble des autorités diplomatiques et consulaires, pour les démarches entreprises.

La Commission nationale des Droits de l'Homme exprime sa profonde reconnaissance à Maître Patrick Kabou et ses collaborateurs pour leur professionnalisme, leur disponibilité et pour les efforts consentis en faveur des détenus sénégalais au Maroc. La CNDH félicite le 12ème Gaïndé, à travers son Président Monsieur Issa Laye Diop pour son engagement et l'accompagnement des supporters sénégalais.

La CNDH se félicite de Cette évolution heureuse qui vient conforter les liens d'amitié, de fraternité et de coopération entre le Sénégal et le Maroc.

La CNDH réaffirme enfin son engagement constant en faveur de la protection des droits et de la dignité des citoyens sénégalais, où qu'ils se trouvent.

Fait à Dakar, le 23 mai 2026

Pour la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Sénégal (CNDH)
La division communication.

